Arbitrage d'investissement

ECTS : 3

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Règles de compétence et de fond spécifiques de l'arbitrage d'investissement (CIRDI, ad hoc)

Compétences à acquérir :

Maîtrise des principales règles régissant les arbitrages internationaux

Coefficient : 1.00

Document susceptible de mise à jour - 04/11/2026
Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16